



Les Nouvelles

Volume 15 — numéro 34 – 22 mai 2014

Nouvelle de la campagne je soutiens le communautaire

Le Regroupement des organismes communautaires du Québec tenait le mardi 20 mai un bureau de vote populaire devant l'Assemblée nationale. Ce sont 2800 personnes qui ont voté pour que s'active l'action du gouvernement pour le financement des organismes. La ministre des Services sociaux, Madame Lucie Charlebois, y était. Elle devrait rencontrer le regroupement la semaine prochaine.

Désengagement de l'état

Le jeudi 15 mai avait lieu une journée de réflexion sur le désengagement de l'État. Cette journée organisée par le RIOCM et la FOHM, accueillait une soixantaine de participants qui se sont penchés sur plusieurs enjeux chers aux organismes communautaires. L'accessibilité universelle à des services publics et gratuits ainsi que la qualité de ces services étaient parmi les sujets abordés.

Les diverses formes de privatisation de services, qui devraient être pris en charge par l'état, étaient une préoccupation majeure des participants. Les organismes communautaires ont exprimé leurs difficultés à garantir une offre de services, qui va bien souvent au-delà de leur mission. Les ressources aussi restent insuffisantes.

En conclusion, la mobilisation, la participation citoyenne et la prise de parole sur la place publique sont ressorties comme actions possibles en réponse aux problématiques soulevées.

Projet de loi sur la protection des aînés

Patrick Bellerose, dans son [article](#) paru le 14 mai 2014 sur la version québécoise du site Hoffington Post, se penche sur le projet de loi de Québec Solidaire. Le projet de Françoise David vise à protéger les locataires âgés à faible revenu contre une reprise de possession de leur logement par le propriétaire. Si un propriétaire souhaite reprendre un logement pour lui-même ou un membre de sa famille, il devra trouver pour son locataire un logement à un prix similaire et à proximité.

Madame David se dit heureuse de l'appui qu'elle a reçu des autres formations politiques pour son projet de loi. Elle s'inquiète toutefois des compressions budgétaires annoncées par le gouvernement Couillard.

D'abord chez soi

C'est le titre d'un plan dévoilé le 14 mai 2014 par le gouvernement du Nouveau-Brunswick pour aider les aînés à rester chez eux le plus longtemps possible. Le plan promet une série d'approches, de stratégies et d'initiative novatrices pour aider les aînés à rester autonomes chez eux et actifs dans leur communauté.

Le programme s'articule autour de trois piliers :

1. Vieillesse en santé
2. Soutien et soins appropriés
3. Système souple, intégré et viable

Il est possible de consulter le document [D'abord chez soi](#) en version française.

Ottawa se tourne vers l'innovation sociale

Dans le cadre d'une conférence sur l'échange de connaissances dans le domaine du vieillissement qui se tenait le 21 mai, la ministre d'État des aînés, Madame Alice Wong, a annoncé la nouvelle orientation du gouvernement du Canada axée sur l'innovation sociale pour le soin des personnes âgées. Madame Wong a reconnu la valeur de l'innovation sociale comme solution contre l'isolement social.

La ministre a reconnu que même si des initiatives comme le programme Nouveaux Horizons pour les aînés contribuent à régler certains problèmes sociaux, le fonds et les programmes gouvernementaux ne sont pas l'unique solution.

Madame Wong a abordé d'autres mesures qu'entreprend Ottawa pour aider les aînés du Canada. Parmi ces mesures, le plan canadien de soutien des employeurs aux aidants naturels a été mentionné. Également, un projet de loi pour modifier la *Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques* pour mieux protéger les aînés contre la fraude.

Nouvelles des membres

La **Société Alzheimer de Montréal** offre une formation avancée qui s'adresse aux intervenants. La sexualité et le vieillissement, les effets de changement de comportement, les enjeux éthiques et d'autres aspects de la sexualité des personnes atteintes de troubles cognitifs y seront abordés. La formation de base est un prérequis. La formation se donnera en français le **5 juin 2014 de 17 h 00 à 20 h 30** au 5165, rue Sherbrooke Ouest, bureau 410, Métro Vendôme. Pour plus d'information sur cet atelier, contacter le 514-369-0800.

C'est ce weekend qu'aura lieu la 9^e édition de la Marche de la mémoire Montréal. Ceux qui ont la cause de l'Alzheimer à cœur commenceront la marche le dimanche **25 mai dès 10 h 00** sur la Promenade des Quais du Vieux-Port au pied de la Place Jacques-Quartier. Pour tout renseignement, contactez Réginald Godin au 514-369-0800 ou consultez le site lamarchedelamemoire.com.

Version imprimable ci-jointe.